



7

Motion

La Chambre des Député-e-s

Considérant

- l'évolution rapide du volume financier et du nombre de projets dans la cadre de la politique de coopération luxembourgeoise, ceci autant sur le niveau public que sur celui des ONG,
- soucieuse de garantir un suivi efficace, continu et indépendant de la qualité de la politique de coopération luxembourgeoise,
- renvoyant à la pratique d'autres pays qui ont créé des observatoires indépendants de la politique de coopération, centrés notamment sur les sujets clés de la coopération, comme p.ex. l'impact sur les femmes,

invite le Gouvernement

- à élaborer des propositions relatives à la création d'une structure d'observation indépendante de la politique de coopération luxembourgeoise et de les soumettre à un débat au sein des instances et partenaires concernés.

Renée Wagener

François Bausch

Robert Garcia

Camille Gira

Jean Huss